



Creances et interets reclamés abusivement par France Créances

Par **origan3**, le **27/07/2018** à **16:42**

Bonjour

je me permets de vous contacter car j'ai fait u pret à taux zero et au je devais rembourser 30e par moi et lors d'un prélèvement il y a eu un probleme qui venait de l'organisme de crédit à la suite de cela il m'ont envoyé un courrier pour arreter ce pret et en me demandant de payer la somme de 736e que je leur devais et j'ai reçu des lettres et appel de France Créances et ils m'ont envoyé un échéancier à raison de 30e par mois depuis novembre 2018. et la au mois de mars ils me renvoient un papier à signer et là alors que je leur ai déjà réglé 570e ils me réclament la somme de 608e et ils me menacent d'une procédure judiciaire quel recours ai je car je considere qu'il ne me reste que 200e a leur devoir.

Pouvez vous me dire que faire et ce que je risque au niveau judiciaire tout en sachant que la au téléphone je leur ai dis qu'il était hors de question que je leur rembourse les interets qu'il me réclame ainsi que les dépens et qu'elle m'a dis que j'étais de mauvaise foi que j'avais signé un contrat et que j'avais reconnu que les intérêts courraient toujours alors que ce n'est pas vrai, que je suis fiché comme mauvais payeur et qu'ils allaient ouvrir une procédure judiciaire en ont ils le droit.

Merci de votre réponse que j'attends avec impatience.

Cordialement